

Stockage de la Robinetterie



Lorsque les robinets ne sont pas installés immédiatement après leur livraison, les conditions de stockage (durée et nature de l'environnement) doivent être spécifiés à la commande.

Après ouverture des emballages

Toujours stocker les appareils – en usine ou sur le chantier – de telle sorte que leur identification soit immédiate.

- Tenir les appareils avec leur bouchon de protection dans un local, à l'abri de l'humidité et du gel et surtout du vent qui véhicule des particules solides (terre, sable, ciment).

- Les stocker en ouverture partielle, sauf :

> Les robinets-vannes métalliques et les robinets à soupapes qui doivent être fermés,

> Les robinets à papillon excentrés, les robinets à tournant et robinets-vannes à obturateur élastomère qui doivent être en ouverture totale.

Appareils motorisés

- Pour les organes de manoeuvre équipés de résistance de chauffage, alimenter celle-ci dans le cas de présence d'humidité. S'assurer de la bonne étanchéité des boîtiers de contrôle.

- Dans le cas d'un appareil équipé de capot de protection, vérifier que celui-ci est bien fixé. Sinon, le monter avec le joint prévu.

- En cas de stockage de longue durée, vérifier :

> Les sachets de dessiccation s'il y a lieu,

> Les composants électroniques hors tension, qui supportent mal le stockage de longue durée. Dans ce cas, contacter le constructeur.

- Manutentionner les appareils avec précaution ; sous le pont roulant, les élinguer soit par le corps, soit par les manilles d'élévation, si elles ont été prévues, mais ni par le volant, ni par les télécommandes. En aucun cas ne les trainer par terre.

- Eviter les chocs qui sont préjudiciables aux revêtements extérieurs (peinture, nickel, **chrome, émail, résines...**) et aux portées d'étanchéité des faces de brides.

- Stocker à l'abri de la chaleur et du rayonnement du soleil les appareils de robinetterie **comportant des éléments en matière plastique ou en élastomère, ainsi que les pièces détachées non métalliques.**

